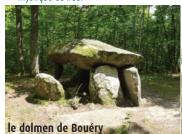
- Tourner à droite. 150 m plus loin, suivre à droite un large chemin jusqu'à la Tâche. Tourner 2 fois à gauche et redescendre jusqu'à la route. La suivre à droite et continuer tout droit jusqu'au Peu de la Tâche. Le traverser en prenant à gauche, passer les dernières maisons et arriver au carrefour de routes.
- Aller-retour : au carrefour, prendre à gauche et parcourir 600 m pour découvrir le dolmen de Bouéry.
- Prendre la route à droite puis le chemin de suite à gauche. Au croisement de route, tourner à gauche, suivre un chemin entre 2 clôtures. Arrivé à une petite route, la suivre sur 50 m avant de tourner à droite. Suivre cette belle piste qui redescend. Traverser un ruisseau et remonter. Au carrefour de piste en 'T', tourner à droite. au prochain croisement de chemins, prendre à droite le chemin en terre.
- Laisser le chemin à droite et poursuivre jusqu'à la RD2.Traverser et s'engager en face dans le chemin en sous-bois. Aller jusqu'à la RD912. Suivre en face la petite route qui mène aux Renardières, et poursuivre tout droit dans le bois pendant 1 km. Passer un bel étang à gauche et juste avant le croisement avec une piste empierrée, tourner à droite.
- Suivre ce chemin à travers bois qui descend ensuite vers le ruisseau du Glévert. Emprunter la passerelle et remonter au village de Mondon.
- Prendre la route à gauche, passer la digue d'étang, puis l'entrée du camping. Le longer sous les beaux chênes. Suivre à droite la route de la Forge de Mondon et rejoindre la RD105.
- La suivre à droite sur 600 m, entrer dans la Vaudelle (chêne remarquable dans le village). Le contourner et revenir sur la RD105.
 Aller-retour : prendre à droite la piste qui mène au point de vue sur l'étang de Mondon.
- 111 Cheminer sur le bas-côté de la route à droite, puis, au carrefour suivant, aller tout droit, passer un ruisseau et remonter. A la RD28, tourner à droite et rejoindre le Bourg de Mailhac. Passer le carrefour avec la RD2 et prendre de suite à gauche le chemin jusqu'au cimetière. Prendre à droite, traverser la RD912 et suivre la petite route qui conduit au départ.

Le dolmen de Bouéry

Classé Monument Historique, le dolmen de Bouéry est l'un des plus grands du département de la Haute-Vienne. S'élevant à 2,5m de haut, il a la chance d'avoir conservé un nombre de piliers suffisant pour maintenir sa table en position horizontale (mesurant 4 m de diamètre). La présence d'une quarantaine de cupules creusées sur le dessus de sa table doit être mise en lumière car c'est une formation très rare, manifestement l'œuvre d'une antiquité très reculée. Certaines cupules sont reliées par des rainures ; une rainure fourchue reproduisant la forme d'un long Y et reliant 6 cupules est nettement visible. Plusieurs légendes, notamment autour des Fées ont été formulées accentuant l'univers mystique du lieu.





En chemin:

- Le lac de Mondon, les rivières (la Benaize, le Glévert, l'Asse);
- la piscine et activités de la base de loisirs de Mondon
- Le bourg de Mailhac, son église ;
- Les villages de la Tâche, le Peu de la Tâche, la Vaudelle, Mondon ;
- Le dolmen de Bouéry, le petit patrimoine bâti (croix de chemins) ;
- La forêt de Bouéry, le bocage Limousin (haies, alignements d'arbres, arbres remarquables).

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles à l'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin Pôle de Bellac, contact : 05 55 68 12 79 Pôle de Saint-Sulpice-les-Feuilles, contact : 05 55 76 92 66 et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritus et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, équestres,...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112 SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



MAILHAC-SUR-BENAIZE
Chemin du muguet aux Forges
3 h 40 - 14,7 km

Variante : Chemin de la grêle 3 h 20 - 13,8 km



Tous nos chemins mènent à vous www.randonnee-hautevienne.com

Crédit photos: Commune de Mailhac-sur-Benaize



Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Suivre l'A20 en direction de Paris. Prendre la sortie n°22. Continuer sur la RD912, traverser Saint-Sulpice-les-Feuilles et poursuivre vers Mailhac-sur-Benaize.

Départ : parking devant dans le bourg, à côté de l'église.

Durée	Longueur		Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé	
3 h 40	14,7 km		jaune	difficile	+160 m	
☆	atiques pos	Stibles		Continuité d'itinéraire Mauvaise direction		Changement de direction

Itinéraire

- Descendre la rue principale, traverser la Benaize et prendre de suite à gauche la petite route. La suivre jusqu'au carrefour. Traverser, prendre le chemin en face puis longer les prairies jusqu'à la route.
- Tourner à gauche et suivre cette petite route empierrée.
- Au carrefour en 'T' avec une piste, tourner à gauche. Juste avant le hameau de Bellevue, prendre à droite un large chemin entre deux haies. Poursuivre jusqu'à la RD60.

Variante "Chemin de la Grêle": suivre la piste empierrée à droite sur 1 km avant de rejoindre la RD60. La suivre à gauche puis au Betoulet, prendre à droite la petite route. Poursuivre.

- Au croisement avec une piste, tourner à droite puis 200 m plus loin à gauche sur un large chemin enherbé. Traverser un bois, le chemin devient alors creux. A la route, tourner à gauche. Au carrefour, partir légèrement à droite puis de suite à gauche. Suivre un sentier en terre qui longe un ruisseau, emprunter la passerelle et remonter sur un beau chemin.
- Suivre la route à droite. Avant le village de Montbrugnaud, continuer sur la piste à gauche. Au carrefour en 'Y', aller à droite. Suivre la piste, passer un petit bois et redescendre vers un ruisseau avant de remonter. Arrivé en haut, au carrefour de chemins en 'T', partir à droite pour rejoindre la RD2.
- Tourner à droite sur 50 m puis, aux 1ères maisons, de suite à gauche. Poursuivre sur la route qui devient piste. Contourner les champs en empruntant un chemin entre 2 haies. Emprunter la passerelle pour traverser le ruisseau de la Planche et remonter jusqu'à la route. Continuer en face jusqu'au carrefour suivant.